

SIDEN

Syndicat Intercommunal
de Dépollution des Eaux
résiduelles du Nord

COMMUNE DE WILTZ

02 JUL. 2025

scanné ☐

Aux communes-membres du SIDEN

Bleesbruck, le 1^{er} juillet 2025

Concerne : Invitation à la réunion du Comité du SIDEN

Madame, Monsieur le Bourgmestre,

Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité du SIDEN se tiendra le **jeudi, 17 juillet 2025 à 18h00** heures dans la salle Nordstad du bâtiment administratif à Bleesbruck.

L'ordre du jour à délibérer est proposé comme suit :

1 Affaires générales :

- 1.1 Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité du 22 mai 2025 à Bleesbruck
- 1.2 Décisions concernant le rapport final du groupe de travail interne pour les différents scénarios de solidarité au niveau des futurs projets d'investissements :
 - 1.2.1 *Approbation du rapport final avec proposition du choix du modèle de solidarité*
 - 1.2.2 *Approbation de la création d'un fonds d'investissement*
 - 1.2.3 *Approbation de l'alimentation et proposition de l'usage futur du fonds d'amortissement*

2 Actes, compromis et conventions :

- 2.1 Approbation d'un acte d'échange – Etat du Grand-Duché de Luxembourg

3 Devis :

- 3.1 Approbation du projet-devis concernant le renouvellement de la canalisation d'eaux mixtes dans la rue des Bois, rue du Village et rue de la Montée à Holtz
- 3.2 Approbation du projet-devis concernant la construction de la station de pompage Bissen 2 Cité Raths
- 3.3 Approbation du projet-devis concernant la construction d'un bassin d'orage avec station de pompage à Longsdorf : Mesures de protection du collecteur contre l'érosion
- 3.4 Approbation du projet-devis concernant l'acquisition d'un nouveau chargeur avec bras télescopique

4 Modifications budgétaires :

4.1 Approbation de plusieurs crédits spéciaux

5 Affaires du personnel :

5.1 Approbation de la décision de classement d'un salarié à tâche intellectuelle assimilé au groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique

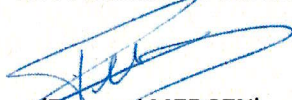
5.2 Approbation de la démission volontaire d'un fonctionnaire communal pour mise à la retraite

5.3 Approbation de la nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique (Art 2.6 du Statut du fonctionnaire communal)

6 Divers

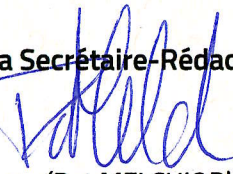
Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Le Président du SIDEN


(Fernand MERGEN)



La Secrétaire-Rédacteur


(Pat MELCHIOR)